



La Providence

Lycée Catholique d'Enseignement
& Institut de Formation Continue

PROCOLE SANITAIRE simplifié

Campus La Providence

Rentrée septembre 2020

Ce document reprend de manière synthétique les règles de fonctionnement du Campus La Providence, en complément du règlement intérieur, dans le cadre de la crise sanitaire.

En cas de non respect, des sanctions seront prises dans le souci de préserver la santé de tous les membres de la communauté éducative du Campus.

Principes généraux

Les grands principes de la rentrée 2020 :

- **Respect des gestes barrière**



- **Port du masque obligatoire**

Le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Les parents fournissent les masques à leurs enfants.

Les masques jetables seront déposés à l'issue de la demi-journée dans une poubelle. Les masques lavables seront enfermés dans un sachet plastique pouvant fermer hermétiquement (style sac de congélation) et rapportés à la maison pour être lavés à 60° pendant 30 minutes.

Toutes les personnes doivent prévoir 3 masques propres et désinfectés ou jetables par journée. Le 1^{er} masque sera utilisé le matin. A la fin de la pause déjeuner, le 2^{ème} masque sera utilisé. Le 3^{ème} masque devra être utilisé en cas d'incident ou d'imprévu.

- **Hygiène des mains**

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans un des bâtiments du Campus (des distributeurs de gel sont installés dans les entrées) ;
- avant chaque repas (un distributeur de gel est installé à l'entrée des espaces de restauration) ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique.

- **Nettoyage et aération des locaux**

Les apprenants seront mis à contribution quant à l'entretien de leurs espaces de travail.

Les activités sportives et culturelles

Les activités sportives

Port du masque obligatoire dans les vestiaires.

Ils ne pourront retirer leur masque que lors de la pratique sportive ; ils déposeront alors leur masque dans un sachet fermant hermétiquement et portant leur nom. Il leur sera remis à la fin de l'activité physique.

Les activités culturelles

- Le prêt de matériel provenant du CDI est possible mais le retour des prêts se fera dans le cadre d'une mise en décontamination des supports empruntés.

Les activités dans les salles spécialisées

(laboratoire, salle informatique, atelier, plateau technique...)

Les apprenants procéderont à un nettoyage impératif des mains avant l'utilisation des outils et matériels mis à leur disposition pour les activités pédagogiques.

Les apprenants utiliseront un produit de nettoyage désinfectant mis à leur disposition à la fin du cours de manière à ce que la salle puisse être utilisée par un autre groupe.

La restauration

Lavage des mains en entrant et en sortant du lieu de restauration.

Les apprenants portent un masque pendant leurs déplacements.

Pour ce qui concerne la cafétéria :

- commande la veille ou au plus tard le jour avant 8h15.
- Toute commande, pré-payée, sera livrée au restaurant scolaire le midi ; possibilité de bénéficier d'un temps de prise de repas assis.

L'internat

Un distributeur de produit hydroalcoolique est placé à l'entrée de l'internat et des flacons dans les espaces collectifs.

Les internes sont sensibilisés à la nécessité d'aérer fréquemment leurs chambres.

Le port du masque est obligatoire dans tous les espaces communs et lors de tous les déplacements.

Le linge de lit sera lavé avec un cycle de lavage adéquat (cycle de 30 mn à 60°C minimum).

L'accès aux espaces collectifs (douches, salle de restauration ou de vie commune) est organisé pour limiter le brassage et permettre, dans la mesure du possible, une désinfection régulière. Les internes participeront au nettoyage des douches après une utilisation personnelle.

Notes